

LES VIEILLES TIGES DE BELGIQUE

A.S.B.L.

SIEGE SOCIAL

MAISON DES AILES

Rue Montoyer 1 Montoyerstraat B 13  
Bruxelles 1040 Brussel

C.C.P. 000-0356122-35

Editeur responsable

Jacques DOME

Rue de la Station 80  
1200 Bruxelles

Déposé au bureau de poste  
de 1150 Bruxelles 15



SOCIÉTÉ ROYALE

A.S.B.L. DES PIONNIERS ET ANCIENS DE L'AVIATION  
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.M. LE ROI

ONZIEME ANNEE

APR, MAI, JUN.

Bruxelles, le 3 mai 1989

S O M M A I R E

Le Président vous convoque  
Les nouvelles du Secrétaire  
Le Trésorier vous rappelle  
Notre Assemblée Générale du 3 juin  
Onze Algemene Vergadering op 3 juni  
Inscription au banquet  
Inschrijving voor het banket  
Moniteur à la RAF par une VT, seconde partie  
Dossier à constituer pour le cas de décès  
M. F. Herman, notre invité le mercredi 14 juin  
A la mémoire de R. Fraissinet, par L. Rubin  
Le meeting du Bourget les 16 et 17 juin  
Journées Internationales de l'Air à Gosselies  
Le compte-rendu de notre journée à Florennes paraîtra  
dans notre prochain bulletin  
et si vous ne pouvez être avec nous le 3 juin,  
faites nous parvenir votre procuration  
Le contenu des articles n'engage que la responsabilité  
de leur auteur

PREAMBULE DU PRESIDENT A LA CONVOCATION DES MEMBRES AU BANQUET ANNUEL.

Notre prochain banquet annuel, qui suit l'Assemblée Générale, est fixé au samedi 3 juin. Nous y inviterons le Président des Vieilles Tiges de France, Georges LIBERT, et le Président des "Alte Adler", Hubertus SCHRÖDER. Tous deux vont fêter leurs quatre-vingts ans. Ils ont été assez gentils de m'inviter à leur banquet annuel; nous aimerions beaucoup les recevoir cette année. Seront également invités les Présidents des Vieilles Tiges du Luxembourg, Fred WELTER, et de Suisse, Willy EICHENBERGER.

Comme vous le voyez, ce sera une réunion très européenne, aussi soyez nombreux à y participer. Réservez dès maintenant la date du 3 juin et inscrivez-vous sans tarder.

LE MOT DU SECRETAIRE.            NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS:

- le 8 février: Charles GUEUNING, Venelle de la Réserve 29 - 1300 WAVRE. Tél: 010/22 68 17. Breveté pilote d'avion en 1954 par la FAé.129e prom.  
Joseph VANDEBORNE, Kerkweg 27 - 3020 HERENT. Tél: 016/22 71 07  
Breveté pilote d'avion le 9.2.1952 par l'USAF promotion 52A.  
Albert GOBIN, avenue de Marlagne 82 - 5000 NAMUR. tél:081/22 31 42  
Breveté pilote d'avion le 1.3.1937 par l'Aéronautique militaire.  
73e promotion.
- le 12 avril : Jacques ROELAND-HELMAN, rue de Suisse 4 Bte 32 - 1040 BRUXELLES.  
Tél: 02/537 79 24. Breveté pilote d'avion le 28.6.1958 par la FAé.  
134e promotion.  
François LEDUC, chaussée de Charleroi 771 - 5730 NAMUR. Breveté  
pilote de planeur en mai 1955 par l'Aéro-Club Royal de Belgique.  
Jacques HOLVOET, Princes Stéfanieplein 27 Bus 6 - 8400 OOSTENDE.  
Tél: 059/70 22 48. Admis comme membre sympathisant.

ADIEU A CEUX QUI ONT PRIS LEUR DERNIER ENVOL:

Nous n'avons eu connaissance d'aucun décès parmi nos membre depuis notre dernier bulletin.

NOS ACTIVITES PASSEES:

En janvier, février et mars, nous avons tenu nos réunions du deuxième mercredi en "La Maison des Ailes".

Le 12 avril, notre réunion s'est tenue à la Base aérienne de FLORENNES, où les 87 participants ont été magnifiquement reçus par le commandant du 2 Wing Tac., le Colonel Avi BEM Xavier JANSSENS.

NOS ACTIVITES A VENIR:

Le 10 mai, nous tiendrons réunion à LIXHE (près de VISE) où, grâce à notre ami Pierre TRIEST, nous visiterons une cimenterie. Le déjeuner sera offert par l'entreprise. Les 36 participants inscrits + 6 probables recevront les précisions nécessaires pour s'y rendre.

Le 3 juin, nous tiendrons notre Assemblée Générale en "La Maison des Ailes". Le banquet qui suivra sera servi au Club Prince Albert. Voir tous renseignements dans le présent bulletin.

Le 14 juin, à l'occasion de notre réunion mensuelle en "La Maison des Ailes", nous recevrons Monsieur Charles HERMAN, membre du Parlement Européen, qui nous entretiendra de l'EUROPE.

Les 16 et 17 juin, nous nous rendrons à PARIS/LE BOURGET à l'occasion du Rassemblement International des Vieilles Tiges et du Meeting aérien du Bourget. Voir programme et formalités d'inscription dans le présent bulletin.

## Le Trésorier vous parle

A ce jour et sauf erreur, malgré deux rappels amicaux, les membres suivants ne sont toujours pas en règle de cotisation pour 1989.

Tot op heden, in spijt van twee vriendelijke terugroepen, hebben de volgende leden hun lidgeld voor 1989 nog niet betaald (behalve vergissing).

BAILLY Henri	FOGUENNE Constant	MICHOTEE Jean
BODET Alfred	FONTAINE Louis	MINNOYE Robert
BRASSEUR Louis (Mme)	FOSSION Henri	MOLLE-ROBUYT (Mme)
CASTERMANS Serge	FRANCHOMME (Mme)	MONNOYER de GALLAND Philippe
CATALA André	FRANCOIS Robert	NEMRY Serge
CLUYTENS Léopold (Mme)	GILLYNS Roger	NOIRHOMME Robert
COLIGNON Joseph	GOEDERT André	OOMS Jean
COLPAERT Albert	GOETHALS Pierre	PACCO Francis
CRAHAY Jean	GUERRA Guy	POCHET Léopold (Mme)
DE DEURWAERDER Yvan	GUISSET Pierre (Mme)	ROCOUR Armand
DEHAIBE José	HANZE Guy	SCHEPERS José
DE JONGHE d'ARDOYE H.	HEIMES Léopold	SERVAES Maurice
DE HAES Charles	HUENS Charles	SMEESTERS Jean-Paul
DELHAYE Jean	HUGON Pierre	TERLINDEN Georges (Mme)
DE PERMENTIER Willy	JACOBS-KORB Roland (Mme)	THONON Robert (Mme)
DE PIEREUX André	JANSSEN Lucien (Mme)	VAN BRABANT (Mme)
DEPPE Robert (Mme)	JASPIS Georges	VAN DE MEERSCHE Pierre
DE VliegHER Palmer	JAUMOULLE Fernand	VANDERMIES (Mme)
DE WALHEYNS Jacques	KARLOWSKI Peter	VAN DER STOCK René
DE WEVER Roger	KEGELEIRS Robert	VAN KEY MEULEN Raymond
DEWIT Henri (Mme)	LACOSTE Jacques	VAN ROS Henri
DILLEN Charles	LALLEMAND Georges (Mme)	VERMEIRE Pierre
DONNET Hervé	LANGEN Alfred	VERPOORTEN Ferdinand
DONNET Michel	LEROY Jean	WAUTERS Pierre
DOUTRELOUX Michel	LEVA Paul	WELTER Fred
DUBOIS Jacquesa	LIBERT Georges	WITTMEUR Emile (Mme)
DUCHATEAU Roger	LIEVENS Raymond (Mme)	WUYTS-GALLEZ (Mme)
FAIN Jean	MASUY Jean	
FALLEUR Charles	MESORTEN Jean	

### Cotisation annuelle

- 400,-F.B. pour les membres

- 200,-F.B. pour les veuves

à verser exclusivement au C.C.P. 000-0356122-35

des Vieilles Tiges de Belgique - Rue Montoyer 1 - 1040 Bruxelles

### Jaarlijkse lidgelde

- 400,-B.F. voor de leden

- 200,-B.F. voor de weduwen

uitsluitend te storten op PCR 000-0356122-35

van "Vieilles Tiges de Belgique, Montoyerstraat 1 - 1040 Brussel".

A 11 H. EN "LA MAISON DES AILES"

---

Tous les membres sont les bienvenus, mais, en vertu des statuts, le droit de vote est réservé aux membres en règle de cotisation des catégories:

"A" Pionniers de l'aviation brevetés avant le 2 août 1914 (cités pour mémoire, tous sont décédés).

"B" Pilotes d'aéronef brevetés depuis 30 ans au moins.

"C" Autres membres d'équipage titulaires d'un brevet depuis 30 ans au moins.

Si vous ne pouvez participer à cette assemblée, faites vous représenter en nous envoyant une procuration ou en la remettant au membre que vous aurez choisi pour vous représenter.

ORDRE DU JOUR

1. Allocution du Président.
  2. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 3 juin 1988 publié dans le bulletin du troisième trimestre 1988.
  3. Rapport du Secrétaire général.
  4. Rapport du Trésorier: bilan pour 1988 et projet de budget pour 1989.
  5. Rapport des Commissaires aux comptes: MM. Albert CUSTERS et Georges DUBAR.
  6. Décharge aux Administrateurs pour la gestion écoulée.
  7. Nomination de deux Commissaires aux comptes et de deux suppléants, pour 1989.
  8. Elections statutaires. L'article 9 des statuts est ainsi rédigé:  
"Le renouvellement du Conseil d'Administration a lieu à l'Assemblée Générale annuelle, par tiers tous les ans, suivant tirage au sort qui désignera trois séries d'administrateurs, chaque série comportant un tiers des administrateurs sortants et rééligibles."  
  
Sont sortants en 1989: MM. Jacques CAMBIER, Jacques DOME, Pierre HALLET, Paul SIROUX, Jan VAN DEN BRIEL. Tous se représentent à vos suffrages.  
  
Les membres des catégories B et C désireux de poser leur candidature aux fonctions d'administrateur, sont priés de le faire par écrit. Ces demandes doivent parvenir au siège de l'association au moins huit jours avant l'assemblée.
  9. Remise des diplômes de 60 ans de brevet à Firmin CAPON, René SCHOULS, Jérôme VAN HOOREWEDER.  
  
Remise des médailles de 50 ans de brevet à: Henri BAILLY, Charles BOQUET, René DELHAYE, Xavier de RIBACOURT, Robert LAUMANS, Georges LEJEUNE, Léopold MOUZON, Aloïs PAQUET, Armand PEETERS, Victor VOLONT.  
  
Ces listes sont dressées en se référant aux renseignements repris dans la liste des membres; si, par un malencontreux hasard votre nom a été oublié, veuillez nous en faire part.  
  
Si vous ne pouvez vous déplacer pour recevoir ce diplôme ou cette médaille, veuillez nous en informer et, si possible, nous donner le nom d'un ami qui vous représentera.
  10. Les membres désireux d'inscrire un point particulier à l'ordre du jour sont invités à le faire connaître par écrit au moins huit jours avant l'assemblée.
-

TE 11 H. IN "LA MAISON DES AILES"

Alle leden zijn welkom, maar volgens de statuten, is het stemrecht voorbehouden aan de leden van categorie A, B, C, die hun lidgeld betaald hebben. Ter herinnering:

"A" Stichtende pioniers: piloten gebreveteerd voor 2 augustus 1914.

"B" Piloten gebreveteerd sedert meer dan 30 jaar.

"C" Andere leden van cockpitpersoneel sedert meer dan 30 jaar gebreveteerd.

Indien U niet aanwezig zijn op deze vergadering, stuur Uw volmacht aan het bestuur of laat Uw vertegenwoordigen door een lid B of C.

D A G O R D E

1. Welkomstwoord door de Voorzitter.
  2. Goedkeuring van het P.V. van de Algemene Vergadering van 3 juni 1988.
  3. Verslag van de Secretaris.
  4. Verslag over 1988 door de Schatbewaarder en voorstel voor 1989.
  5. Verslag van de kommissarissen van de rekeningen: MM. Albert CUSTERS en Georges DUBAR.
  6. Ontheffing van de Bestuurders voor de voorbije beheersperiode.
  7. Aanduiding van twee Kommissarissen en twee plaatsvervangers voor de rekeningen van 1989.
  8. Statutaire verkiezingen. Volgens artikel 9 van de statuten, treedt tijdens de Algemene Vergadering èèn derde vande Bestuurleden af (na loting): uittredend en herverkiesbaar.  
De reeks die in 1989 uittreedt betaamt uit: MM. Jacques CAMBIER, Jacques DOME, Pierre HALLET, Paul SIROUX, Jan VAN DEN BRIEL. Allen zijn terug kandidaat.  
Leden van categorie B en C die hun kandidatuur willen stellen worden uitgenodigd dit schriftelijk te doen op te zetel van de vereniging uiterlijk 8 dagen voor de Algemene Vergadering.
  9. Uitreiking van diplomas van 60 jaar brevet aan: Firmin CAPON, René SCHOOLS, Jérôme VAN HOREWEDER.  
Uitreiking van medailles van 50 jaar brevet aan: Henri BAILLY, Charles BOQUET, René DELHAYE, Xavier de RIBAUCCOURT, Robert LAUMANS, Georges LEJEUNE, Léopold MOUZON, Aloïs PAQUET, Armand PEETERS, Victor VOLONT.  
Deze lijsten zijn opgesteld aangaande op de inlichtingen vervat in onze ledenlijsten. Indien U om een of andere reden vergeten werd, gelieve ons te verwittigen.  
Indien U zich niet kunt verplaatsen voor deze ceremonie, gelieve ons te verwittigen en duid zo mogelijk iemand aan die U mag vertegenwoordigen.
  10. Leden die een punt willen toevoegen aan deze dagorde worden verzocht ons uiterlijk èèn week vóór deze Algemene Vergadering te verwittigen.
-

# INSCRIPTION AU BANQUET QUI SUIVRA L'A.G. DU 3 JUIN.

Après l'Assemblée Générale, vers 12.30 H., nous nous rendrons au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20-22, où se tiendra notre banquet annuel. Même si vous n'avez pu participer à notre Assemblée Générale, vous y êtes cordialement invité. Parking: dans la cour de la caserne Prince Albert.

Nous passerons à table à 13.00 H. où nous seront servis:

L'APERITIF, offert par notre association.

KIR (Bourgogne Aligoté et crème de cassis)

## L E M E N U

Consommé Madrilène parfumé au porto

-----  
Blini au Saumon fumé à la russe

-----  
Selle d'Agneau "Côte d'Azur"  
Pommes noisettes

-----  
Bavarois aux fruits - Sauce Romanoff

-----  
Café - Pralines

-----  
Muscadet sur lie, Château de la Cassemichère  
Saint Emilion A.C.

COÛT : 1.000 Fr/personne

FORMALITES D'INSCRIPTION A RESPECTER STRICTEMENT POUR EVITER LES TRACAS QUE CAUSENT AUX ORGANISATEURS LES INSCRIPTIONS TARDIVES.

DELAI D'INSCRIPTION ET PAYEMENT : AVANT LE 24 MAI 1989.

-----  
TALON D'INSCRIPTION AU BANQUET DU 3.6.1989 à renvoyer à:

Jacques CAMBIER  
Avenue Bel-Air 82  
1180 BRUXELLES

NOM .....Prénom .....

Accompagnent: .....

Je verse x 1.000 Fr au compte 001-1908100-89 de V T B JOUREZ  
(Formulaire ci-joint) Av. Prince Royal 11  
Date: Signature: 1410 WATERLOO

INSCHRIJVING VOOR HET BANKET NA DE ALGEMENE VERGADERING VAN 3 JUNI 1989.

Na de Algemene Vergadering (rond 12u30) gaan we naar de Club Prince Albert Karmelietenstraat 20-22 voor ons jaarlijks Banket. Zelfs indien U niet kunt deelnemen aan de Alg. Verg. wordt U hartelijk uitgenodigd op het Banket. Parking op de binnenkoer van de Kazerne Prince Albert.

Wij gaan aan tafel rond 13u00 waar we zullen genieten van:

APERITIEF (aangeboden door de vereniging)

KIR (Bourgogne Aligoté en crème de cassis)

MENU:

Consommé Madrilène parfumé au porto

—  
Blini au Saumon fumé à la russe

—  
Selle d'Agneau "Côte d'Azur"  
Pommes noisettes

Bavarois aux fruits — Sauce Romanoff

—  
Cafè-Pralines

-----  
Muscadet sur lie, Château de la Cassemichère  
Saint Emilion A.C.

Prijs: 1000 fr per persoon.

Om ons de vervelende gevolgen van late inschrijving te besparen, gelieve U strikt te houden aan:

INSCHRIJVING EN BETALING: VOOR 24 MEI 1989.

-----  
Inschrijvingsformulier Banket 3-6-89 terug te sturen aan:

Jacques CAMBIER  
Avenue Bel-Air 82  
1180 Bruxelles

Naam:.....Voornaam:.....

Vergezeld door:.....  
.....

Ik stort .....x 1000 fr op rekening 001-1908100-89 van VTB Jourez  
Ave. Prince Royal 11  
1410 Waterloo

Datum:

Handtekening:

## Moniteur de vol à la RAF

### Addendum rétrospectif (On n'y pense qu'après...)

1. C'est à Cranwell College que j'ai eu le plaisir et le sentimental privilège de connaître un grand homme de la RAF, le W/O (Warrant Officer, c.à.d. adjudant) WHEELER - DFC.  
C'est le seul sous-officier d'élite porteur de cette décoration que j'aie jamais rencontré. Dans le système anglais, les "Cross" sont pour les officiers, les "Medals" pour les sous-officiers. Military Cross pour l'armée, DFC pour l'Air Force, DSC pour la Navy d'un côté; Military Medal, DFM et DSM de l'autre.  
Voir un officier porteur de la DFC et de la DFM n'était pas commun, mais pas exceptionnel non plus.  
Il avait commencé comme sous-off. et avait reçu sa "commission" d'officier ensuite. Mais qu'un sous-officier confirmé, qui ne sera jamais officier, affiche la DFC, est, je pense, tout-à-fait exceptionnel. Il est vrai, d'abord, que les W/O avaient certaines prérogatives proches du statut d'officier, et ensuite, que mon ami Wheeler avait amplement mérité son "gong". Pilote du Coastal Command dès avant la guerre, il avait déjà une longue et fructueuse activité opérationnelle à son actif. Avec son Catalina, ange-gardien des mers infestées, berger de convois, chasseur de sous-marins, il avait largement honoré sa réputation de "Wolf" Wheeler. Une de ses missions avait duré la bagatelle de 27 heures!! avec un U-boat en prime.  
Magnifique comme instructeur, impeccable comme sous-officier de son grade, insupportable comme copain, je m'en étais fait un ami. On s'arrangeait (nous travaillions dans le même Flight d'instruction) pour voler de concert dans les vols de formation.  
Les élèves le vénéraient et il avait la haute considération de tous ses camarades et de toutes les autorités du College.  
Je ne l'ai connu que un peu plus de deux mois.  
Retourné en opérations à Bomber Command, il a disparu en mission. Avec moi, tous les V.T. peuvent lui tirer leur chapeau (même ceux qui n'en ont pas).
2. C'est à South-Cernay que j'ai eu l'occasion de mieux connaître et d'apprécier une poignée de Belges que j'ai aidé à se "remettre en selle". Ils ont repris du service aérien, suivant leurs moyens, leurs capacités, et suivant les opportunités qui leur furent offertes. Je rends un juste tribut à ceux que j'ai eu la responsabilité de déclarer "bons pour le service", à Messieurs Buggenhout, Ninane, Nottet, Capon, Guillaume, Derycker, Kaisin, Ledent et surtout au Commandant Gobert dont l'application et la volonté de bien faire dépassait le nombre des années.
3. C'est encore là que m'est passé dans les mains un "déjà vénérable" pilote français, Compagnon de la Libération, connu de tous comme "Cdt. Jean Suy". Il avait jusque là rempli sous des cieux divers des missions sur lesquelles il restait très discret, et il n'avait alors plus qu'un but : reprendre le stick et le palonnier.  
Il m'a fallu 18 heures pour le laisser conquérir son espace en solo, mais j'y suis parvenu.  
Après la guerre, rentré au pays, j'ai rencontré mon Lt.Colonel Suy lors d'une réception à Bruxelles.  
Il était attaché de l'Air et Naval, de son vrai nom Pillok de Beauretour.
4. C'est plus tard, quelque six mois après avoir quitté le job d'instructeur, que j'en ai vraiment compris la vraie valeur.  
Cette nuit là, ayant été forcé d'atterrir sur un moteur en Beau-fighter, par autorisation spéciale, au beau milieu d'une vague de Lancasters rentrant de mission, nous avons été amenés, mon navigateur/rad. et moi, à partager la collation des équipages revenus à bon port.



Comme nous étions de la chasse de nuit, nous étions là en famille.

Quant nous sommes passés au Briefing-room de cette Base, pour agencer notre vol de retour, nous avons pu voir les tableaux "rosters" des équipages de la Base..."mis à jour".

Les vides effrayants de cette nuit devraient être remplis demain pour l'opération prochaine.

Il fallait que les "usines à équipages" les comblent, ici et ailleurs dans dix, dans vingt autres Bases.

La liberté, vraiment, dépendait de l'effort de tous, où qu'ils soient.

Addendum aux addenda. En mémoire de mon "frère" le F/Lt. Walter Henri.

C'est fin avril que Walter me rejoignit comme second instructeur francophone à South-Cernay - Pilote de haut standing à la 7ème Escadrille de Tirmont, il avait très vite eu maille à partir avec l'occupant. En 41 cela tourna vraiment mal, et il réussit à s'échapper de sa planque par des jardins arrières alors que la Gestapo enfonçait la porte.

Déguisé, barbu, portant lunettes, armé de faux papiers, il fit son chemin à travers la France, l'Espagne et le Portugal sans être ni repéré ni aidé. Il échappa astucieusement au camp de Miranda. J'ai vu des photos de lui, en cavale, sous sa nouvelle identité. Incroyable, mais vrai.

La RAF lui offrit le métier de moniteur. Nous avons travaillé de concert à l'usine de pilotes pendant quatre mois.

Inséparables, nous sommes devenus plus que des amis, ... des frères.

Quant j'ai quitté South-Cernay, comme il avait également la ferme volonté de ne rester là que le minimum de temps requis, je promis solennellement de veiller à ce que nous puissions nous retrouver plus tard, dès que possible.

Ce fut fait, et l'équipage Walter Henri / Henri Huynen fut dûment posté à mon escadrille de Mosquito, dans le même flight. Nous vécûmes des temps exaltants jusqu'à cette sombre nuit du 22/23 mars 45. Abattu par la Flak dans les environs immédiats de Cologne, leur Mosy s'écrase en secteur britannique, près du front. Leurs tombes furent longtemps en cimetière du 21 Groupe d'Armées/2 ATAF près de Maestricht. La moitié de mon coeur est dans le cercueil de Walter, une noble figure entre toutes, un pur, ... et mon frère.

C'est à lui que je dédie le poème au disparu.

Et ceci pour l'ami qui n'est pas revenu...

From "Poems" by George SANTAYANA - 1901

With you a part of me hath passed away  
For in the peopled forest of my mind  
A tree made leafless by this wintry wind  
Shall never don again its green array.

Chapel and fireside, country road and bay,  
Have something of their friendliness resigned;  
Another, if I would, I could not find,  
And I am grown much older in a day.

But yet I treasure in my memory  
Your gift of charity, and young heart's ease,  
And the dear honour of your amity

For these, once mine, my life is reach with these,  
And I scarce know which part may greater be :  
What I keep of you, or what you rob from me.

## EN CAS DE DECES

Beaucoup parmi nos membres bénéficient d'une pension à titre d'ancien militaire et/ou de rente à titre d'ancien combattant, de Prisonnier de Guerre, de Prisonnier Politique, etc. En cas de décès d'un de ces membres, sa veuve ignore souvent comment faire valoir ses droits à la part des pensions ou rentes qui lui reviennent. Elle risque de ce fait de vivre une période financièrement difficile, car elle ne percevra, pendant plusieurs mois, que de maigres avances sur pensions en attendant d'avoir rempli toutes les formalités nécessaires.

C'est pourquoi, à l'exemple d'autres associations, nous conseillons à ceux de nos membres qui sont concernés de prendre, dès leur vivant, toutes les mesures utiles en vue de faciliter à leur épouse les démarches nombreuses et pénibles qu'elle devra accomplir. Pour ce faire, voici quelques conseils.

### Etablissez une fiche récapitulative d'informations vous concernant:

- Nom et tous les prénoms.
- Lieu et date de naissance.
- Dernier grade dans les cadres actifs.
- Numéro de la pension d'ancienneté (qui figure sur l'avis de crédit ou sur le mandat postal).
- Numéro de la rente de combattant (qui figure sur l'avis de crédit ou sur le mandat postal).
- Pour les titulaires d'une pension d'invalidité temps de guerre ou temps de paix, numéro de la pension d'invalidité.
- Adresses et numéros de téléphone des associations dont vous faites partie et qui pourraient aider votre veuve dans ses démarches.
- Liste de toutes vos assurances reprenant: Objet de l'assurance - Nom de la Compagnie d'assurances - N° de police - Date d'échéance - Montant de la prime - éventuellement, Nom, adresse et N° de téléphone du courtier.
- Liste des ordres permanents en reprenant: Objet de l'ordre - Organisme financier concerné - date et/ou fréquence d'exécution - éventuellement, montant du débit.

### Préparez suivant le cas et suivant modèles donnés ci-après les demandes à envoyer, lors du décès ,

- à Monsieur le Ministre des Finances  
Administration des Pensions  
Place Jean Jacobs 10  
1000 BRUXELLES

pour obtenir ce que votre veuve a droit en :

- . Pension de survie.
  - . Pension de veuve d'invalidé.
  - . Rente de combattant, de prisonnier politique ou de guerre.
  - . Indemnité de funérailles.
- à votre Société Mutuelle, pour
    - . l'octroi de l'indemnité de funérailles, et
    - . L'inscription de la veuve comme nouveau titulaire.
  - aux Administrations communales concernées, pour obtenir:
    - . 3 certificats d'acte de naissance de votre épouse
    - . 4 extraits d'acte de mariage.

Remarque: Suivant renseignement donné par une administration communale, ces extraits et certificats auraient une validité limitée dans le temps, il est donc conseillé d'en faire la demande après le décès.

En déclarant le décès à la commune, il sera utile de demander 8 extraits d'acte de décès.

Au vu de ce qui précède, vous admettrez qu'il est indispensable de faciliter à votre épouse les différentes formalités qu'elle devra effectuer lorsque, malheureusement, vous ne serez plus là.

Nous vous conseillons également de rassembler en un même endroit, CONNU DE VOTRE EPOUSE, tous les documents dont elle pourrait avoir besoin. A savoir:

- Carte de prisonnier de guerre.
- Carte de prisonnier politique.
- Carte des états de services de guerre du combattant 1940-1945.
- Tous autres documents établissant que vous êtes titulaire d'un statut de reconnaissance nationale patriotique (PG, PP, Résistant, Réfractaire, Statut de mobilisé, Evadé, Volontaire de guerre, Statut des forces belges en G.B., etc.)
- Attestation d'invalidité délivrée par l'Administration des Pensions et sur laquelle figurent le N° du dossier et le pourcentage attribué.
- Le carnet médical et pharmaceutique de l'Institut National des Invalides de Guerre (INIG anciennement ONIG).
- Les carnet et vignettes de votre mutuelle.
- Les carnets de chèques, carnets d'épargne et de dépôt.
- Le carnet de mariage.
- Les contrats d'assurances: incendie, vol, vie, auto, etc.
- Les brevets de pension, rentes, distinction honorifiques.
- Les documents relatifs aux contributions.
- Les titres de propriété, actes notariés, etc.
- Les titres de valeurs mobilières.

Bref, tout ce que vous jugez utile que votre épouse doit savoir trouver après votre décès.

REMARQUE: IL Y A INTERET POUR LE SURVIVANT A EFFECTUER LES DEMARCHES IMMEDIATEMENT ET, EN TOUS CAS, DANS LES TROIS SEMAINES QUI SUIVENT LA DISPARITION DU CONJOINT, CAR LES CERTIFICATS SONT GRATUITS PENDANT CETTE PERIODE.

---

MODELES DE DEMANDES

NOM et adresse  
de l'expéditeur  
N° de téléphone

Date....

Administration communale  
de et à  
.....

Monsieur le Bourgmestre,

En vue de différentes formalités administratives suite au décès de mon mari survenu le ....., voudriez-vous me faire parvenir 4 extraits d'acte du mariage contracté le ....., en votre commune, entre: NOM , prénoms et date de naissance du mari , et NOM, prénoms et date de naissance de l'épouse.

Si des frais sont à couvrir, veuillez me faire savoir le montant et le mode de payement.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature.

MEME LETTRE pour ..... me faire parvenir 3 extraits d'acte de naissance de (NOM et prénoms de l'épouse) née le ..... en votre commune.  
-----

....., le .....

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Secrétaire, (pour la Mutuelle)

Je soussignée (NOM DE JEUNE FILLE et prénoms de l'épouse) domiciliée à (commune, rue et n°) ..... ai le regret de vous faire part du décès de mon mari (NOM et prénoms).....(grade) ..... pensionné, né à ....., le .....; décès survenu à ..... le .....

Ci-joint , un extrait de l'acte de décès.

Je sollicite (\*)- la pension de survie par application de l'arrêté royal n°225 du 12 mars 1936. N° de la pension d'ancienneté de mon mari .....

(\*)- l'indemnité de funérailles, en vertu de la loi du 30 avril 1958. N° de la pension d'ancienneté de mon mari : .....

(\*)- la réversion de la rente de combattant (ou) de captivité portant N° .....

(\*)- l'octroi d'une pension de veuve d'invalidité suite à la pension d'invalidité de mon mari portant N°..... .  
(Demande à la Mutuelle) - l'indemnité de funérailles et mon inscription comme titulaire du membre N°..... .

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre (Monsieur le Secrétaire), l'assurance de ma parfaite considération.

Monsieur le Ministre des Finances  
Administration des Pensions  
Place Jean Jacobs 10  
1000 BRUXELLES

Signature

REMARQUES: (\*) Chaque rubrique doit faire l'objet d'une lettre séparée adressée sous pli recommandé.

- Un extrait d'acte de décès (sans timbre fiscal) doit être annexé à chaque demande.
- Ne pas oublier l'adresse du destinataire dans le coin inférieur gauche.
- L'Administration fera parvenir tous les documents à remplir et à retourner.

ROLAND FRAISSINET (Vieille Tige de France)

Ce 9 février 1989, s'est tué en opération de secours en montagnes, Roland FRAISSINET, à l'âge de 66 ans, lorsque son hélicoptère "Alouette III" a heurté des câbles à haute tension.

Président et Fondateur en 1978 du "Secours Aérien Français", il avait en outre créé en 1983 les "Ailes Françaises de la Chasse" dont le but est de compléter les "anciens" avions de Jean SALIS, en remettant en état de vol des avions militaires d'après 1940.

Lui-même était propriétaire (jusqu'à mi 1988) d'un SPITFIRE XI / G-PRXI/PL983 qu'il présentait régulièrement dans les meetings aériens.

Né à Marseille le 19/11/1922 d'un père pilote de chasse en 14-18, il s'évade de France occupée en Novembre 1942 et passe 6 mois en tôle chez Franco.

Arrivé en Angleterre fin 1943, il est entraîné au Canada où nous étions dans le même "Course 118" au 13 SFTS de North Battleford - Saskatchewan, où il était déjà Sous-Lieutenant - Breveté le 2 mars 1945.

Démobilisé en 1946, il reste à la "Réserve Active de l'A.A." et a volé TOUS les types d'avions opérationnels de l'A.A.: Spitfire, Airacobra, Kingcobra, P47, Vampire, tous les Mystères, etc. soit plus de 50 types du Morane 315 au Mirage III, et en plus TOUS les types d'hélicoptères !!

"Retraité" comme Lt. Col., c'est en Service Aérien qu'il s'est tué; les Vieilles Tiges de France et Nous, perdons un camarade exceptionnel.

Léon RUBIN

---

## REUNION DU MERCREDI 14 JUIN

Malgré la proximité de notre Assemblée Générale, le samedi 3 juin, et après nos visites à la Base aérienne de Florennes et à la Cimenterie CBR de Lixhe, nous reprenons, le mercredi 14 juin, nos réunions habituelles du deuxième mercredi à la MAISON DES AILES.

Grâce à notre ami Victor WINANTS, nous aurons l'honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur Fernand HERMAN, membre du Parlement Européen depuis 1979, qui nous entretiendra de l'EUROPE. C'est un sujet d'actualité qui nous concerne tous. Soyons donc présents!

# SALON ET MEETING AERIEN DU BOURGET

16 et 17 JUIN 1989

## P R O G R A M M E

### VENDREDI 16 JUIN

08.15 H. Départ de l'autocar de La Maison des Ailes, rue Montoyer 1 - 1040 BXL.  
08.30 H. Arrêt au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20-22 1000 BRUXELLES  
où il est possible de parquer sa voiture dans la cour de la caserne.

Repas de midi à Paris ou environs.

Après-midi, visite du LOUVRE avec sa pyramide de verre.

Soirée libre.

Faute de trouver place dans les hôtels de Paris, nous logerons à CERGY-PONTOISE, au N-W de Paris. Avantage: les prix sont 50% moins chers.

### SAMEDI 17 JUIN

HEURE à préciser la veille: Départ de l'hôtel IBIS, à Cergy-Pontoise pour rejoindre, à La Porte Maillot, les Vieilles Tiges de France et les autres délégations étrangères. Nous nous rendons ensemble au BOURGET où chacun pourra visiter l'exposition statique, le magnifique musée de l'Air et assister du toit d'un hangar aux présentations en vol.

Le repas de midi sera servi par les Vieilles Tiges de France sous forme d'un panier-repas.

Vers 17-18 heures, départ du BOURGET et retour vers BRUXELLES. En cours de route, arrêt pour le repas du soir.

### C O U T (basé sur 30 participants)

Transport par autocar	1.200 FB/personne
Logement + Petit déjeuner, en chambre à deux lits (le prix en chambre single n'est pas encore connu il sera communiqué aux intéressés qui en feront la demande au Secrétaire par téléphone.)	850 FB/personne
Panier-repas du 17 juin midi	100FF, soit +/- 650 FB/personne
	<u>2.700 FB/personne</u>

NE sont PAS compris dans ce prix: - Repas de midi et du soir du 16 juin.  
- Entrée au Musée du Louvre.  
- Repas du soir du 17 juin.

On peut estimer le coût total (transport, logement et repas) à +/- 5.000 FB/pers.

### I N S C R I P T I O N S

AVANT LE 15 MAI, date limite pour la confirmation des chambres (Nous avons réservé 20 chambres doubles et 5 single.)

ADRESSEZ le talon ci-dessous au Secrétaire: Jacques DOME, rue de la Station 80  
OU téléphonez au 02/762 60 56 1200 BRUXELLES

VERSEZ 2500FB/personne au compte 001-1908100-89 de VTB JOUREZ, av.Prince Royal 11  
1410 WATERLOO

---

### PARIS - LE BOURGET 16/17 JUIN 1989

NOM .....Prénom

Accompagnent : ..... personnes

Logement en chambre double / en chambre single (bîrez la mention inutile)

Je verse ... x 2.500 FB au compte 001-1908100-89 de VTB JOUREZ, av.Prince Royal 11  
1410 WATERLOO

(Le complément éventuel sera perçu à bord de l'autocar)

Ne tardez pas si vous  
retournez les talons  
d'inscription pour notre  
banquet du 3 juin et  
notre voyage au Baupet  
et d'effectuer les chèques  
qui s'y rapportent aux  
numéros de compte demandés.

Merci d'avance.  
et à bientôt.

JOURNEES INTERNATIONALES DE L'AIR A GOSSELIES

---

Ces journées sont organisées du 24 au 27 août par la Société pour la promotion de l'Aéroport de Charleroi. Au programme de ces journées sont prévus:

- JEUDI 24 AOUT, de 10.00 à 12.15, séance inaugurale en présence de plusieurs Ministres de la Région Wallonne et visite de l'exposition.  
De 15.00 à 18.00, colloque sur la formation des jeunes aux métiers de l'aéronautique
- VENDR. 25 AOUT, second colloque sur les incidences des directives Sorrenssen et, pour la Belgique, sur la régionalisation institutionnelle de l'exploitation de certains aéroports comme celui de Charleroi.
- SAME. 26 AOUT, journée réservée aux activités de la fédération de parachutisme et à l'entraînement pour le meeting du dimanche.  
Sauts groupés au départ d'un C130 de la Force Aérienne avec tentative de record de Belgique de figure en étoile.
- DIMAN. 27 AOUT, 14.30 H. Meeting aérien international avec la participation de patrouille militaires étrangères.

D'autres activités aériennes sont également prévues pour les journées du 24 et du 25 août.

Si vous êtes intéressé par ces journées, vous pouvez obtenir plus de renseignements au Secrétariat de la Société pour la Promotion de l'Aéroport de Charleroi, à GOSSELIES, Tél: 071/35.27.49.

---

ASSEMBLEE GENERALE DES VIEILLES TIGES DE BELGIQUE, LE 3 JUIN 1989.

---

P R O C U R A T I O N

à remettre au mandataire choisi ou à renvoyer à l'association.

-----

Je soussigné(e) NOM ..... Prénom.....

membre de la catégorie ..... de l'association "LES VIEILLES TIGES

DE BELGIQUE", donne par la présente pouvoir à .....

..... à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale annuelle statutaire du samedi 3 juin 1989, de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tout vote sur les objets portés à l'ordre du jour, promettant ratification au besoin.

DATE:

SIGNATURE:

POUR RAPPEL: Ne peuvent voter que les membres des catégories A, B et C en règle de cotisation.